Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 947

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 947
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 20 avril 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

Associations en difficulté

Aiguillonnées par la concurrence, fouettées par le vent des grands espaces internationaux, emportées par un mouvement de concentration d'une ampleur sans précédent, les entreprises se trouvent lancées dans une grande partie de «marche ou crève», où toute faute est durement sanctionnée. En effet, sous peine de perdre leur autonomie, leur vie même, elles n'ont, comme telles, pas le droit à l'erreur. Et quand l'un ou l'autre de leurs dirigeants se trompe, il est plus ou moins promptement invité à exercer ailleurs ses talents méconnus de gestionnaire.

Les choses se passent très différemment dans le secteur de ces entreprises à but non lucratif que sont les grandes associations politiques, économiques, professionnelles ou sportives. Sans être gouvernées par le seul principe du plaisir, elles dépendent, dans une mesure variable mais toujours déterminante, de l'engagement volontaire d'un grand nombre autour d'un noyau de professionnels. Pas étonnant dès lors que les partis, les groupements d'intérêts, les grands clubs sportifs, connaissent de graves problèmes, liés au repli sur le privé et à la crise du militantisme, qui ne fait pas mal seulement à gauche.

Mais les difficultés de recrutement des grandes associations tiennent aussi aux erreurs commises par leurs dirigeants, professionnels par leur permanence sinon par leurs compétences. Certes, toutes n'implosent pas au plus haut niveau, comme le Parti socialiste suisse, l'Union suisse des arts et métiers (USAM), ou tel club de patineurs zurichois ou bernois. Mais toutes les organisations à but non lucratif ont des difficultés de management, par contagion tout au moins. Car les retombées de l'affaire Kopp ne concernent pas le seul parti radical, mais rejaillissent sur toute la classe politique. Et quand M. Clavadetscher, directeur de l'USAM éliminé tout récemment par KO nerveux, est mis au repos pour une durée indéterminée dans un lieu inconnu de son remplaçant et adjoint, lui-même démissionnaire, tous les secrétaires des grandes associations se sentent un peu groggy. Et les salaires invraisemblables réclamés par les joueurs de ligue nationale – et croient-ils de classe internationale – ne posent pas seulement problème aux trésoriers des clubs alémaniques ou français. Bref, les difficultés se font générales, y compris chez ceux qui ont la chance de travailler sur un marché réservé.

En tout état de cause, la plupart des grandes associations ont besoin d'une reprise en main sur le plan des méthodes de gestion. Leurs membres eux-mêmes sont lassés par les lenteurs de la démocratie interne, ou par les coups de gueule des dirigeants, qui prennent leur liberté vis-à-vis des procédures.

S'agissant des associations économiques, il apparaît que leur puissance tient moins à la rigueur de leur management et à la fermeté de leurs structures qu'à leur pouvoir référendaire (arts et métiers), ou à leurs bonnes et régulières relations avec les autorités (agriculture, grande industrie), pour le compte desquelles certaines accomplissent d'importantes tâches (secteur laitier, garantie des risques à l'exportation, etc). Et ce pouvoir-là ne s'apprend pas dans les livres ou les cours de gestion, mais s'exerce sur le terrain où se mesurent les rapports de force.

Parce que leur action s'apparente à celle des entreprises, et parce qu'elles regroupent des sociétés industrielles et commerciales, les organisations économiques se soumettent à des exigences sans doute supérieures à celles auxquelles les autres grandes associations, politiques, culturelles et sportives doivent faire face. Pour répondre à ces contraintes spéciales, le secteur économique dispose de moyens personnels et financiers, souvent confortables, récoltés auprès de membres qui mettent les contributions ordinaires et spéciales à la charge des frais généraux.

En clair: la vie associative telle que la vivent les grandes associations non économiques s'appauvrit à vue d'œil, et semble entrer dans une crise qui devrait durer jusqu'au passage au professionnalisme, suicidaire et régénérateur à la fois. Et pendant ce temps, secousses et rivalités internes mises à part, les grandes organisations économiques mieux dotées renforcent leur pouvoir sur la scène politique, où les partis jouent un rôle qui ne cesse de pâlir.

YJ